

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	52 (1981)
Heft:	1: Formation professionnelle : jeunesse d'aujourd'hui
Rubrik:	[Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(+ 0,7 %), des **transports et communications** (+ 0,6 %), de l'**habillement** (+ 0,7 %) ainsi que de l'**aménagement et de l'entretien du logement** (+ 0,7 %). On a constaté, en outre, une petite augmentation de l'indice de la santé et des soins personnels (+ 0,3 %). En revanche, l'indice du chauffage et de l'éclairage a légèrement fléchi (- 0,4 %). Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois de décembre.

Ce sont surtout des augmentations de prix, en partie saisonnières, pour des légumes, la viande de bœuf et la viande de porc ainsi que pour les œufs qui ont fait monter l'indice de l'**alimentation**. En outre, le sucre, des poissons frais et les pommes de terre ont aussi renchéri notablement. Des réductions saisonnières de prix pour des fruits des pays chauds ont cependant atténué les répercussions de ces hausses.

La progression de l'indice de l'**habillement** s'explique en premier lieu par des prix plus élevés pour des vêtements de femme et d'homme, des chaussures et de la lingerie.

Dans le groupe de l'**aménagement et de l'entretien du logement**, les hausses de prix qui se sont fait sentir sont surtout celles accusées par des meubles de chambre à coucher et de living-room, des tapis, des produits pour la lessive et le nettoyage, des machines et appareils électroménagers, des rideaux ainsi que par des articles du sous-groupe vaisselle et couvert.

La petite augmentation de l'indice de la santé et des soins personnels a été principalement provoquée par le renchérissement d'articles de toilette et de médicaments.

Le mouvement ascendant de l'indice des transports et communications est uniquement imputable à une nouvelle hausse des prix de l'essence, qui ont augmenté de 3,2 % par rapport au mois précédent et ont dépassé de 5,2 % le niveau qui était le leur une année auparavant.

Le léger fléchissement de l'indice du chauffage et de l'éclairage est dû au fait que les prix du mazout ont un peu baissé de 0,5 % pour s'inscrire à 2,3 % au-dessous du niveau atteint en décembre de l'année précédente. En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de décembre 1980, un indice de 187,0 points.

En 1980, la moyenne annuelle de l'indice suisse des prix à la consommation a été de 4,0 % supérieure à celle qu'il avait connue l'année précédente. On avait enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 3,6 % en 1979 et de 1,0 % en 1978. Sans les mouvements des prix du mazout et de l'essence, l'indice suisse des prix à la consommation aurait progressé de 3,5 % au lieu de 4,0 % en moyenne annuelle de 1980.

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail

**Administration de l'ADIJ et rédaction
des « intérêts de nos régions »**

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable:
Frédéric Savoye, Saint-Imier

Secrétaire: Teresina Hagmann

Abonnement annuel: Fr. 25.—
Prix du numéro: Fr. 2,50
Caisse: CCP 25-2086

ORGANES DE L'ADIJ
Direction

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ bureau 032 93 41 51 privé 039 41 31 08

Secrétaire: Teresina Hagmann
☎ 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier
☎ 038 51 51 75 privé 032 93 21 54
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 17 77
Marcel Houlmann, 2515 Prêles
☎ bureau 038 51 31 21 privé 032 85 21 96